



GOING HOME



Newsletter trimestrielle Communication Aide au Retour (RüKo) octobre 2007

Sommaire

- **Editorial**
- **Le Maghreb en tant que region d'origine et de transit**
- **Programme d'aide au retour Ethiopie Aide au retour concrète**
- **Aide structurelle en Guinée**
- **Formation en gestion d'entreprise au Nigeria**
- **Aide au retour à partir des centres d'enregistrement et de procédure REZ concrète**
- **Quoi de neuf ?**

Chère lectrice, cher lecteur,

Dans le numéro spécial de notre newsletter édité à l'occasion du dixième anniversaire de l'aide au retour suisse, nous avons jeté un regard rétrospectif sur l'aide au retour et montré comment elle a constamment été adaptée à de nouveaux groupes-cibles et à de nouvelles situations. En présentant l'enquête intitulée „Partenariats migratoires : état des lieux. Présentation du concept aux niveaux suisse et international”, nous avons aussi jeté un regard sur l'avenir. A l'instar du film consacré à l'aide au retour suisse, produit par la Section Aide au retour, cette publication est le fruit de notre travail, qu'elle contribue à faire mieux connaître. Dans cette perspective, le newsletter Communication Aide au retour se présentera sous une forme nouvelle à partir de l'année prochaine.

Au quotidien, l'attention se porte sur les affaires courantes de l'aide au retour, avec ses histoires et ses innombrables facettes. C'est pourquoi nous aimerions, dans cette dernière édition de l'ancienne formule”, présenter les développements récents de quelques pro-

grammes. Vous trouverez dans les pages qui suivent une série de contributions rédigées par des collègues de la Section Aide au retour et par des collaborateurs de l'OIM. Pour la première fois, les conseillers en vue du retour de l'OIM dans les centres d'enregistrement et de procédure parlent de leur expérience.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Erika Laubacher-Kubat, Cheffe du bureau de l'OIM Berne

Le Maghreb en tant que region d'origine et de transit

Le comité directeur interdépartemental pour l'aide au retour (ILR) a décidé au cours de sa dernière séance de prolonger au 31 décembre 2008 la mise en œuvre du programme d'aide au retour pour l'Algérie, la Libye, la Tunisie, le Maroc et la Mauritanie. Lancé le 1^{er} novembre 2005, le programme a soutenu le retour volontaire de 74 personnes vers le Maghreb au cours des deux premières années de fonctionnement. Les ressortissants de l'Algérie et de la Libye - avec respectivement 40 et 27 participants - représentent la grande majorité des bénéficiaires.

Le nombre de départs dans le cadre du programme est encourageant. Sur les 94 participants inscrits auprès des Service-conseils cantonaux en vue du retour (CVR), seules 7 personnes ont interrompu les démarches entreprises. Les candidats au programme ont ainsi en grande majorité obtenu de manière autonome leurs documents de voyage et activement préparé un projet de réintégration professionnelle. L'Ambassade de Suisse à Alger et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Rabat, Tripoli et Tunis ont assuré un excellent soutien sur place.

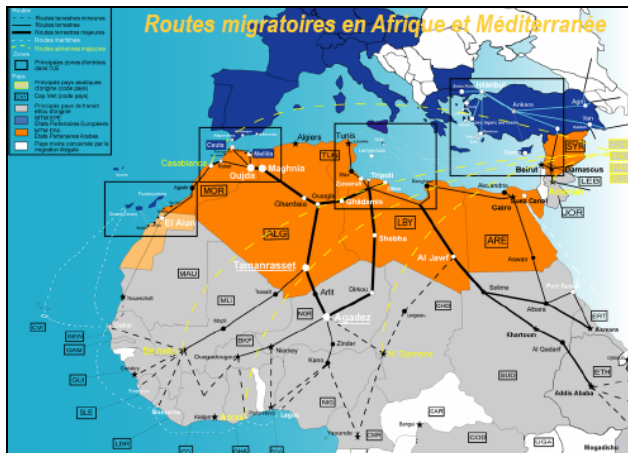
Les ressortissants algériens constituent l'essentiel du groupe cible et le programme visait en particulier à motiver le retour volontaire des requérants d'asile déboutés en situation illégale en Suisse - souvent depuis plusieurs années. Leur nombre s'élevait à 556 lors du lancement du programme et a été réduit à moins de 400 aujourd'hui. Deux accords de circulation des personnes et d'entraide judiciaire ont été conclus avec l'Algérie en juin 2006. La collaboration doit encore

OIM BERNE

• CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.ch.iom.int>

être développée en matière de réadmission dans le cadre d'un protocole d'application. Parallèlement à ces négociations, un projet de formation à l'intention de magistrats algériens est financé à titre d'aide structurelle dans le cadre du programme d'aide au retour.



Au delà des retours individuels, le programme d'aide au retour pour la région du Maghreb a pour objectif de contribuer à la problématique des migrations de transit dans la zone Méditerranée. A la recherche d'un avenir économique meilleur, des dizaines de milliers de ressortissants des pays subsahariens transitent chaque année par les pays de la région du Maghreb. Au péril de leur vie, ces migrants tentent d'atteindre le sol européen sur des *pateras* (embarcations de fortunes) ou en bravant les frontières espagnoles des enclaves de Ceuta et Melilla. Beaucoup d'entre eux n'atteindront jamais l'Europe – et la Suisse – pour se retrouver « échoués » au Maroc ou en Libye, dans une situation humanitaire parfois dramatique.

L'Office fédéral des migrations (ODM) finance depuis le début de l'année un projet de l'OIM à l'intention de migrants de transit échoués au Maroc. Le projet a pour but d'assister 150 personnes vulnérables à rentrer dans leur pays d'origine, en collaboration avec les autorités marocaines et les organisations humanitaires présentes sur place. Les migrants sont assistés tant dans l'organisation de leur retour que lors de leur réintégration sur place. A fin juillet 2007, 40 ressortissants de pays subsahariens – en particulier de Guinée, de RDC, du Cameroun et de Côte d'Ivoire – avaient été assistés par l'OIM dans le cadre de ce projet.

Ce soutien au retour et à la réintégration complète de manière cohérente les efforts consentis par l'aide humanitaire de la Direction du développement et de la coopération (DDC) à l'intention de migrants de transit échoués au Maroc, où plusieurs projets de Médecins du Monde et de Terre des Hommes ont été financés cette

année. Une table ronde organisée par l'OIM et la Suisse aura lieu le 9 novembre 2007 à Rabat avec les autorités marocaines et les représentants des Etats européens sur la question des migrations de transit.

Grégoire Crettaz, section aide au retour, ODM

Programme d'aide au retour Ethiopie

Le programme d'aide au retour destiné aux ressortissants éthiopiens a démarré en juin 2006. A ce jour, 14 personnes sont rentrées à Addis Abeba dans le cadre du programme, qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2008.

Les personnes qui sont rentrées au pays mettent en œuvre avec succès leurs projets dans les domaines les plus variés : service de taxi ou de transport, échoppe photo-vidéo, boutique de produits cosmétiques, supermarché, cybercafé ou encore magasin de DVD. En guise d'illustration, deux exemples de projets réalisés en Ethiopie :

Aide au retour concrète

Boutique de produits cosmétiques

Durant l'été 2006, Madame K. a décidé de retourner volontairement dans son pays d'origine avec l'intention d'ouvrir une petite épicerie à Addis Abeba. A cette fin, elle s'est adressée à l'Office fédéral des migrations (ODM) en vue d'obtenir une aide au retour. En octobre 2006, elle a regagné Addis où elle a été reçue par l'OIM, qui lui a apporté son soutien.

L'OIM Addis a alors expliqué à Madame K. la procédure à suivre et les conditions d'obtention de l'aide. Madame K. a ensuite entrepris les premières démarches et ébauché un plan d'affaires. Un mois plus tard, elle a abandonné son projet initial d'épicerie et a élaboré, avec l'aide de l'OIM Addis, un plan d'exploitation pour un magasin de produits cosmétiques. Ce projet a été envoyé à l'ODM pour approbation. Dès que le projet a été accepté, l'OIM a versé au propriétaire du local le loyer des trois premiers mois. Madame K. s'est approvisionnée en produits destinés à la vente. Sur présentation des quittances, l'OIM a remboursé ses frais d'installation.

Quelques semaines plus tard, Madame K. a pu ouvrir son magasin. Elle se dit satisfaite des premiers résultats.

Service de transport

En été 2006, Monsieur N. a décidé de rentrer volontairement en Ethiopie. Après avoir requis une aide au retour, il a présenté son projet de fonder une entreprise de taxi et de transport à Addis. Il a été con-

OIM BERNE

• CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.Ch.iom.int>

venu qu'il réglerait les détails et rédigerait le plan d'affaires définitif en Ethiopie avec le soutien de l'OIM. En janvier 2007, il est finalement rentré à Addis Abeba.

Le lendemain de son arrivée, Monsieur N. s'est rendu au siège de l'OIM Addis afin de s'entretenir de son plan d'affaires. A cette occasion, on lui a également expliqué les modalités de paiement de l'aide. Deux mois plus tard, Monsieur N. entreprenait les premières démarches en vue de lancer son entreprise. Avec des fonds propres, il avait déjà acheté un camion. Conseillé par l'OIM Addis, il a alors élaboré un projet visant à assurer un service de transport entre les grands centres urbains et les plus petites villes. Ce plan d'affaires a été soumis à l'Office fédéral des migrations (ODM).

Une fois l'approbation obtenue, Monsieur N. a présenté à l'OIM sa licence ainsi que le contrat passé avec un atelier de mécanique. Grâce à l'aide au retour, le camion a pu être transformé en bus, ce qui rendait possible le transport de personnes tel qu'il avait été planifié. Monsieur N. offre ses services depuis quelque temps déjà et se dit satisfait de ces débuts.

Fabio Pisanello, section aide au retour, ODM / (SH)

Aide structurelle en Guinée

Dans le cadre de l'aide structurelle à la Guinée, l'OIM a lancé au mois d'août deux projets financés par l'ODM visant à renforcer les capacités du gouvernement en matière de gestion des migrations et à prévenir les migrations irrégulières.

Le premier projet consiste en une série de formations sur différents aspects touchant à la migration (droit international, traite et trafic de personnes, gestion des frontières, documents de voyage, etc) qui sera dispensée à travers tout le territoire à des officiels chargés des questions de migrations. La première formation s'est déroulée à Conakry du 21 au 22 août 2007 et a regroupé 23 participants de 3 ministères différents. Les participants ont été très enthousiastes et ont émis le souhait que d'autres formations de ce type se déroulent encore. Parmi eux, nombreux sont ceux qui ont déclaré qu'ils ne percevaient plus la migration comme étant uniquement un fléau à combattre, mais comme un phénomène dont on pouvait aussi tirer parti s'il était ordonné et régulé. Plusieurs participants ont aussi pris conscience que la diaspora guinéenne contribue au développement de la Guinée par les remises de fonds et le transfert de compétences. Ces rencontres donnent non seulement l'occasion aux participants de se rendre compte des facettes multiples de la migration, mais ont aussi le mérite de montrer l'importance de la question et de renforcer le débat qui a lieu au sein du gouvernement quant à l'élaboration d'une politique migratoire. Les autres séminaires auront

lieu dans l'arrière-pays après la saison des pluies. Ce sera l'occasion de toucher des officiels qui ont moins de possibilités de participer à des formations, et qui sont régulièrement confrontés à des problèmes tels que la traite et le trafic d'enfants.



Dans le but d'apporter une assistance aux candidats à l'immigration irrégulière, l'OIM vient de lancer le deuxième projet financé par l'ODM dans le Futa. 200 jeunes sans emploi et ayant terminé leur scolarité recevront une formation sur la création de micro-entreprises, et 100 parmi eux auront la possibilité d'accéder à un petit crédit subventionné afin de réaliser leur projet. Une information sur les dangers de la migration irrégulière sera aussi donnée à cette occasion. Le projet a déjà été approuvé par le gouvernement guinéen, et la mission de sélection des bénéficiaires a lieu en ce moment.

OIM Conakry

Formation en gestion d'entreprise au Nigeria

De janvier 2005 à septembre 2007, 51 personnes sont rentrées volontairement au Nigeria dans le cadre du programme d'aide au retour Nigeria. 40 d'entre elles ont obtenu, outre l'aide à la réinsertion, une aide financière complémentaire afin qu'elles puissent réaliser un projet individuel. Dans presque tous les cas, ce soutien a permis de fonder une micro-entreprise, et ceci dans des domaines aussi variés que la musique, le commerce de pièces de rechange ou la vente de ciment par exemple. De nombreux bénéficiaires avaient déjà travaillé dans le domaine mais ne disposaient que de peu d'expérience dans la gestion et le développement d'entreprise. C'est pourquoi l'OIM Lagos les soutient lors de la planification du projet et au début de la mise en œuvre de leur projet.

A fin juin 2007, l'OIM a mis sur pied, en collaboration avec une ONG, Interims for Development, un séminaire de perfectionnement ayant pour thème "Planning and Managing Your Business". Spécialisée dans les questions de formation, cette ONG, dont le siège est à

OIM BERNE

• CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.Ch.iom.int>

Londres, dispose d'une solide expérience en Afrique. L'OIM Londres avait initialement conçu cette formation pour les personnes ayant séjourné précédemment en Grande-Bretagne. Vu que les programmes d'aide au retour initiés par l'OIM Londres et par la Suisse se ressemblent et que des coopérations fructueuses ont déjà eu lieu en la matière dans d'autres pays, l'OIM a pu proposer aux personnes rentrées de Suisse de participer au séminaire, l'ODM se déclarant quant à lui disposé à prendre à sa charge les frais de cours. L'OIM Lagos a donc informé les participants potentiels. La plupart des personnes contactées ont accueilli favorablement la nouvelle, mais quelques-unes ont néanmoins dû renoncer à s'inscrire en raison d'un agenda trop chargé ou pour d'autres motifs (par ex. la distance).



Finalement, 14 personnes rentrées de Suisse ont pris part au séminaire de deux jours, qui s'est déroulé fin juin à Lagos. Le programme, basé sur une approche participative, comprenait des informations et des conseils sur les domaines les plus variés : du projet et de la fondation de l'entreprise à sa gestion et la recherche de fonds supplémentaires en passant par les stratégies publicitaires. Une place à égalité a été accordée à l'échange d'expériences. Le séminaire a trouvé un écho favorable auprès des participants, qui ont manifesté leur intention de tenir compte des enseignements qu'ils en ont retirés dans la conduite et le développement de leur propre entreprise.

(MM)

Aide au retour à partir des centres d'enregistrement et de procédure (REZ)

REZ concrète : Bénin

M. I.K. a déposé une demande d'asile le 1er juin 2007 au centre d'enregistrement et de procédure (CEP) de Vallorbe. Il a été entendu lors d'une première audition fédérale, puis a exprimé le souhait – suite à une information générale sur l'aide au retour – de rentrer au pays. Il a alors eu un entretien individuel avec le con-

seiller en vue du retour de l'OIM à Vallorbe qui lui a fourni de plus amples explications quant à l'aide au retour ainsi qu'à l'organisation du voyage. La difficulté principale résidait dans l'obtention d'un laissez-passer, étant donné qu'il ne possédait qu'une carte d'identité. Sur le conseil de la Division Rapatriements de l'ODM, il lui a été proposé – afin d'accélérer le processus - de se rendre de son propre chef auprès de sa représentation consulaire. Celle-ci lui a accordé le document en question dès la première entrevue.

Comme la personne était en bonne santé, d'une part, et que d'autre part, le réseau familial au pays permettait d'assurer son hébergement, l'organisation de son retour ne soulevait pas – dans ce cas - de complications particulières.

Son plan de vol a été déterminé en collaboration avec swissREPAT, section de l'Office fédéral des migrations, qui a notamment passé la commande des billets d'avion. Il est parti de Genève le 21 juillet, en fin d'après-midi, a transité par le Maroc puis est arrivé, le lendemain matin, à Cotonou. Environ trois semaines après son inscription au programme d'aide au retour, il est rentré chez lui. L'aide financière lui a été remise dans la zone de transit de l'aéroport de Genève, en même temps que les documents de voyage et les billets d'avion. La totalité des frais relatifs à l'organisation du retour a été prise en charge par l'Office fédéral des migrations.

Son projet - dans ce cas peut-être particulier - était de type familial. Il s'agissait avant tout de renouer les liens familiaux, après sept années d'exil, ce qu'il a confié au fil des entretiens. Quelques jours après le retour de son fils, sa mère a téléphoné au conseiller en vue du retour de l'OIM afin de témoigner sa reconnaissance : « *Je vous exprime toute ma gratitude pour ce que vous, votre organisation et la Suisse avez fait pour mon fils. J'attendais ce jour depuis si longtemps.* »

Jean Quartorolo, OIM Vallorbe

REZ concrète : Kosovo

Alors que la procédure d'asile était en cours au centre d'enregistrement et de procédure (CEP) de Kreuzlingen, Monsieur V., alors âgé de 33 ans, a décidé de retirer sa demande d'asile et de retourner volontairement chez lui, au Kosovo. Souffrant d'une schizophrénie paranoïde, il a été placé en clinique psychiatrique en vue de stabiliser sa maladie, de définir une stratégie de traitement et de commencer une thérapie. Monsieur V. souhaitait rentrer au plus vite au Kosovo et y retrouver son frère.

Les médecins ont recommandé que Monsieur V. séjourne en clinique jusqu'à son départ et qu'il soit accompagné pendant tout le voyage, de la clinique

OIM BERNE

• CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.Ch.iom.int>

jusqu'au domicile de son frère. Par ailleurs, le patient devait être conduit auprès d'un psychiatre le lendemain de son arrivée afin que le traitement soit poursuivi sans délai. Afin de garantir ce transfert, l'OIM Berne a engagé un infirmier en psychiatrie qui travaillait dans la clinique où Monsieur V. était interné et qui avait établi un lien de confiance avec lui. L'OIM s'est également informé de la situation médicale sur place et a trouvé un spécialiste dans une clinique privée à Mitrovica qui était en mesure de traiter le patient. L'ODM a accordé une aide pour couvrir les frais de prise en charge médicale durant les six premiers mois et la participation au programme EAS Kosovo destiné à favoriser la réinsertion professionnelle.

Le jour du départ, Monsieur V. s'est présenté au CEP pour y reprendre ses bagages avec l'infirmier qui allait l'accompagner jusqu'au Kosovo. La perspective du voyage l'avait rendu nerveux, mais la présence de l'infirmier le rassurait. Lors de l'escale à Vienne, l'OIM a apporté son soutien afin de simplifier le transit. A Pristina, les deux voyageurs ont été accueillis par l'OIM qui les a conduits à Mitrovica. Le voyage s'est bien passé et Monsieur V. est arrivé dans les meilleures conditions chez son frère. Accompagné de l'infirmier, Monsieur V. s'est rendu le lendemain matin chez le médecin préalablement contacté. Ainsi, le traitement a pu être poursuivi de manière optimale.

Sonja Wanderer, OIM Kreuzlingen/ Altstätten

Quoi de neuf ?

Nouveau projet d'aide structurelle en Géorgie

Depuis le mois d'octobre 2007, l'OIM Géorgie réalise un programme d'aide structurelle dans le domaine de la dépendance. Financé par la Suisse et prévu pour deux ans, ce projet doit permettre l'ouverture de deux centres de conseil ambulants destinés aux personnes qui ont suivi un sevrage ou suivent un programme de méthadone. Des travailleurs sociaux professionnels accompagneront les participants lors de leur retour à une vie autonome. Ce service sera également ouvert aux géorgiens ayant séjourné en Suisse. En outre, des séminaires seront organisés à l'attention des spécialistes du domaine et des autorités compétentes. Il est souhaité qu'un échange s'instaure entre la Suisse et la Géorgie à propos d'expériences ayant fait leurs preuves dans la politique en matière de drogue et dans la thérapie des toxicomanes. En ce qui concerne la prévention, les travailleurs sociaux mettront sur pied des séances d'information mensuelles.

Programme d'aide au retour Angola

Après cinq années couronnées de succès, le programme d'aide au retour en Angola va s'achever à fin 2007. A partir de là, les retours volontaires seront couverts par l'aide au retour individuelle. Les personnes qui désirent

encore bénéficier du programme doivent s'inscrire d'ici au 15 novembre de cette année !

Séances d'information UE

Début novembre 2007, une séance d'information générale inaugurera une série d'activités de l'OIM Berne consacrées à la politique migratoire de l'UE. Ces rencontres sont mises sur pied en collaboration avec la Section Aide au retour de l'ODM et le Bureau de l'intégration DFAE/DFE. Organisées dans le cadre des activités du groupe de travail Union européenne du Groupe directeur interdépartemental d'aide au retour (ILR), ces séances s'adressent aux membres de l'ILR, aux groupes de travail de l'ILR ainsi qu'aux personnes concernées. Pour en savoir plus sur les activités du groupe de travail UE, veuillez consulter le site Internet de OIM Berne sous :

<http://www.ch.iom.int/taetigkeitsfelder/eu-arbeitsgruppe.html>

Information on Return and Reintegration in the Countries of Origin (IRRIco)

Dans le cadre du projet européen IRRIco auquel l'OIM Berne participe dans le cadre de son projet RIF (Return Information Fund), des « Country Fact Sheets » ainsi que des listes de contacts concernant les institutions les plus importantes pour les personnes qui rentrent ont été élaborées pour les pays d'origine participant au projet (Afghanistan, Albanie, Angola, Guinée, Iran, Cameroun, Nigéria, Russie, Sierra Leone, Sri Lanka, Ukraine et Zimbabwe). Ces informations sont disponibles sur le site web www.iom.int/irrico. Le site web comprend également une description du projet et une brochure à ce sujet disponible en français, en allemand et en anglais.

Nouveaux récits d'Aide au retour concrète

Sur les sites Internet de l'Aide au retour ODM (<http://www.bfm.admin.ch/> sous Communication Aide au retour) et de l'OIM Berne (<http://www.ch.iom.int> sous Réintégration R.A.S. ou Programmes par pays), vous trouverez, dans la rubrique *Aide au retour concrète*, une série de récits consacrés notamment à des ressortissants afghans, éthiopiens, macédoniens, géorgiens ou ukrainiens.

Nouvelle collaboratrice à l'OIM Berne

Nous saisissons l'occasion pour vous présenter notre nouvelle collègue, Madame Sabrina Nitsch. En novembre, elle reprendra le poste occupé jusque là par Madame Mojgan Alipour et sera désormais responsable de l'administration et des finances. Mme Nitsch vient d'Australie, elle est au bénéfice de nombreuses qualifications comme par exemple d'un Master in International Business Management.

(OIM Berne, octobre 2007)

OIM BERNE

• CASE POSTALE 216 • 3000 BERNE 6 • SUISSE

Tel: +41.31.350 82 11 • Fax: +41.31.350 82 15 • E-mail: bern@iom.int • Internet: <http://www.Ch.iom.int>